

### Validation des acquis de l'expérience (VAE)

Code	Prestation	Prix entreprise	Prix France Travail	Prix CPF	Financement individuel
RVAEPC	Aide à la construction du dossier de recevabilité VAE	250 €	250 € <sup>(1)</sup>	250 €	250 €
RVAEPA	Accompagnement post recevabilité à l'élaboration du dossier (standard)	1 250 €	Financement possible par le Conseil Régional <sup>(2)</sup>	1 250 €	1 250 €
RVAEPI	Accompagnement post recevabilité à l'élaboration du dossier (ingénieur)	1 650 €		1 650 €	1 650 €
RVAEPE	Accompagnement à la présentation à l'entretien avec le jury	250 €		250 €	250 €
RVAEPJ	Jury	425 €	425 € <sup>(1)</sup>	425 €	425 €
	Entretien post jury	gratuit	Conseil Régional <sup>(2)</sup>	gratuit	gratuit

### Validation des acquis personnels et professionnels (VAPP)

Code	Prestation	Prix entreprise	Prix France Travail	Prix CPF	Financement individuel
RVAP85	Validation des acquis personnels et professionnels	500 €	non pris en charge	non pris en charge	250 €

### Validation des études supérieures (VES)

Code	Prestation	Prix entreprise	Prix France Travail	Prix CPF	Financement individuel
RVES01	Validation des études supérieures	210 €	non pris en charge	non pris en charge	100 €

#### Indications

<sup>(1)</sup> Remboursement possible par France Travail si votre projet VAE a été validé par votre conseiller France Travail (sur présentation des factures et d'un justificatif de présence au jury).

<sup>(2)</sup> Le Conseil Régional peut financer l'accompagnement des candidats domiciliés sur le territoire de Nouvelle-Aquitaine sous certaines conditions. Contactez le Point Régional Conseil VAE (PRC) le plus proche de chez vous au 05 57 57 55 66.

